

Tomblaine, le 13/02/2017

Destinataires :  
Clubs concernés, Bureau,  
Comités Départementaux,

# Formation Juge de Porte Slalom

## 18 & 19 mars 2017

**Objectif : obtention du diplôme juge fédéral ou recyclage**

<b>Date et Lieu :</b>	Le samedi 18 mars 2017 à Ancerville à l'occasion du N3
<b>Rendez-vous</b>	14h30 à la Base de la Pointerie. Navette avec le minibus du CRCK. Ou rendez-vous à : Hôtel Ibis Styles 62 rue Gambetta 52100 Saint Dizier Accueil à 15 h avec un café et une viennoiserie
<b>Horaires</b>	Début de la formation 15 h/18 h le samedi 18 mars 2017 Dimanche 19 mars sur le terrain
<b>Inscription</b>	Par mail à <a href="mailto:grandest@ffck.org">grandest@ffck.org</a> avant le 10 mars 2017
<b>Nombre de place</b>	20 personnes maxi

**Sportifs (ves) concernés (es) :**

- *Adhérent à un club FFCK et à jour de sa cotisation fédérale 2017*

**Publics :**

- *Athlète avec une CC+ 2017*
- *Parent avec une CC+ 2017*
- *Dirigeant avec une CC+ 2017*
- *Juge en recyclage avec une CC+ 2017*
- *Organisateur de manifestation avec une CC+ 2017*

Pour une bonne préparation des candidats, voici le lien pour étudier avant la formation :  
[http://www.ffck.org/eau\\_vive/slalom/formation/index.php?page=niveau1&level=JUGE](http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/formation/index.php?page=niveau1&level=JUGE)

Responsable de la Formation : Didier STEMMELEN

<b>Matériel</b>	Cahier et crayon
<b>Programme</b>	Réglementation et jugement par Vidéo

**Renseignements** [grandest@ffck.org](mailto:grandest@ffck.org)

**Règlement** Le coût de la formation est de 40-€. **Participation des candidats 10,-€**  
Le Comité Régional prend 30,-€ à sa charge avec l'aide du Conseil Régional, du CNDS  
**Une facture sera envoyée aux clubs**